

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 mars 2016

L'an deux mille seize

Le 29 mars à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de monsieur Philippe AUPHAN, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par lui le 22 mars 2016.

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Amandine HEBRARD, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Laurence OCCELLO, David PACIOTTI, Marcel PELLEGRIN,

Absent excusé :

Christopher DAVO pouvoir à Laurence OCCELLO

Serge NARDIN, pouvoir à Mohamed MALLEM

Christophe RAMEAUX

Tristan RIQUE pouvoir à Marcel PELLEGRIN

Virginie TOUSSAINT

Madame Frédérique ANGELETTI a été désignée comme secrétaire de séance

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du dernier conseil municipal du 25/02/2016

1. Transformation d'un CDD en CDD à la bibliothèque.

Monsieur le maire rappelle les délibérations du :

- 15 février 2007 modifiée par la délibération du 4 juillet 2008 créant, conformément à la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment l'article 3-3, 4°, un poste d'agent du patrimoine de 2^{ème} classe non titulaire, à temps non complet
- du 1^{er} juin 2012 portant la durée hebdomadaire de ce poste à 17 heures.

Considérant l'article 3-4 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, tout contrat conclu ou renouvelé pour pourvoir un emploi permanent en application de l'article 3-3 avec un agent qui justifie d'une durée de services publics effectifs de six ans au moins sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique est conclu pour une durée indéterminée.

Considérant que l'agent occupant ce poste est en CDD depuis le 15 avril 2010,

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à conclure avec cet agent un contrat à durée indéterminé à compter du 15 avril 2016 sur la base de 17 heures hebdomadaires.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

2. Approbation compte de gestion 2015 du CCAS.

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

3. Compte administratif 2015 du CCAS

Le conseil Municipal sous la présidence de monsieur MALLEM examine le compte administratif du CCAS 2015 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	1 937,47 €
Recettes	705,00 €
Excédent 2011 reporté	1 746,47 €

Excédent de clôture	514,00 €
---------------------	----------

Hors de la présence de monsieur le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 du CCAS.

4. Approbation compte de gestion 2015 du budget EAU ET ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

5. Compte administratif 2015 et affectation du résultat service eau et assainissement

Le conseil Municipal sous la présidence de monsieur MALLEM examine le compte administratif du budget eau et assainissement 2015 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>			
011	charges à caractère général :	62 970,01	70	vente eau :	103 532,96
012	charges de personnel :	25 427,88	74	subventions d'exploitation:	6 417,25
66	charges financières :	848,99	77	produits exceptionnels	5 873,98
042	amortissements :	43 071,72	042	amortissements :	21 030,69
<u>Total dépenses :</u>		<u>132 318,60</u>	<u>Total recettes :</u>		<u>136 854,88</u>

Résultat de fonctionnement de l'exercice + 4 536,28

Investissement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>			
16	Remboursements emprunts	4 008,07	13	Subventions d'investissement	11 734,50
21	Travaux	9 285,94	10	FCTVA	11 823,00
040	Amortissements	21 030,69	1068	Excédent fonctionnement capitalisé	8 500,00
			040	Amortissements	43 071,72
<u>Total dépenses</u>		<u>34 324,70</u>	<u>Total recettes</u>		<u>75 129,22</u>

Résultat d'investissement de l'exercice + 40 804,52 €

Résultat d'exécution :

	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Inv.	5 997,50		40 804,52	46 802,02
Fonc.	93 279,88	8 500,00	4 536,28	89 316,16

Ce résultat doit être minoré du déficit enregistré dans les restes à réaliser en investissement à la clôture de l'exercice 2015, pour un montant 46 474,00 €

Le résultat de clôture 2015, compte tenu des restes à réaliser est de :

Investissement : 328,02 €

Fonctionnement : 89 316,16 €

Hors de la présence de M. Philippe AUPHAN, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget eau et assainissement 2015 puis décide de reporter en fonctionnement la somme de 89 316,16 € et de reverser 30 000 € sur le budget de la commune.

8. Vote du compte administratif 2015 du budget général et affectation des résultats au BP 2016

Les résultats de l'année 2015 peuvent se résumer ainsi :

Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
011 charges à caractère général :	190 679,06	013 atténuation de charges :	12 993,78
012 charges de personnel :	222 305,61	70 produit de gestion courante :	61 498,35
014 atténuations de produit :	51 603,00	73 impôts et taxes :	436 920,06
65 autres charges de gestion :	66 630,24	74 dotations Etats :	114 082,83
66 charges financières :	18 543,58	75 revenus des immeubles :	39 244,65
67 charges exceptionnelles :	15,59	76 produits financiers :	32,08
042 amortissements logiciels	5070,36	77 produits exceptionnels :	2 571,01
<u>Total dépenses :</u>	<u>554 847,44</u>	<u>Total recettes :</u>	<u>667 342,76</u>

Investissement

Dépenses : 748 039,82 €

Recettes : 486 074,30 €

Résultat d'investissement de l'exercice – 261 965,52 €

Résultat d'exécution :

	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	189 775,35		- 261 965,52	- 72 190,17
Fonctionnement	223 377,99	100 000,00	112 495,32	235 873,31

Ce résultat doit être minoré du déficit enregistré dans les restes à réaliser en investissement à la clôture de l'exercice 2015, pour un montant 2 945,44 €

Le résultat de clôture 2015, compte tenu des restes à réaliser est de :

Besoin net de la section d'investissement : **75 135,61 €**
Excédent de fonctionnement : **235 873,31 €**

Hors de la présence de M. Philippe AUPHAN, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget 2015 puis décide d'affecter en investissement la somme de **135 000,00 €** pour financer les besoins 2016 et de reporter en fonctionnement la somme de **100 873,31 €**

9. Vote des quatre taxes

Le taux des taxes directes locales reste inchangé pour 2016.

- **taxe d'habitation :** **19,16 %**
- **taxe foncière (bâti) :** **10,26 %**
- **taxe foncière (non bâti) :** **43,63 %**
- **Cotisation foncière des entreprises :** **33,84 %**

6. Budget 2016 service eau et assainissement

Présentation par chapitre en section de fonctionnement

CHAPITRES DEPENSES	VOTE	CHAPITRES RECETTES	VOTE
Charges à caractère général	74 289,25	Excédents antérieurs reportés	89 316,16
Charges du personnel	25 943,37	amortissements subventions	21 256,58
Dépenses imprévues	6 000,00	Vente et redevances Eaux et assainissement	101 200,00
Virement à la section d'investissement	4 000,00	Prime d'épuration	
Dotation aux amortissements	44 000,31		
Autres charges de gestions courantes	2 000,00		
Charges financières	594,14		
Charges exceptionnelles	54 945,67		
TOTAL DEPENSES	211 772,74	TOTAL RECETTES	211 772,74

Présentation par opération en section d'investissement

Opérations	dépenses Vote + reports	Opérations	Recettes Vote+ reports
fiabilisation réseau eau report 2015	45 000,00	Subventions conseil départemental	10 891,00
fiabilisation réseau eau cours saint louis	20 000,00	Opérations financières :	
travaux réseau eau divers	11 474,00	- FCTVA	10 890,00
travaux réseau assainist divers	11602,00	- Excédent reporté	46 802,02
Opérations financières :		- virement de la section de fonctionnement	4 000,00
- amortissement subventions	21 256,58	- Excédent de fonctionnement capitalisé	0
- remboursement capital des emprunts	4 251,42	- Amortissements	44 000,31
Dépenses imprévues	2999,33		
Report 2012 :			
Extension réseau eau			
Total :	116 583,33		116 583,33

7. Approbation du compte de gestion du budget général de la commune

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, sous réserve du visa du Comptable Général.

10. Vote du budget primitif 2015.

Le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Présentation par chapitre

CHAPITRES DEPENSES	VOTE	CHAPITRES RECETTES	VOTE
Charges à caractère général	234 200,00	Excédents antérieurs reportés	100 873,31
Charges du personnel	229 603,00	Produits services du domaine et ventes	62 340,37
Atténuation de produit	45 918,00	Impôts et taxes	425 057,00
Autres charges de gestions courantes	77 495,00	dotations et participations Etat	84 279,00
Charges financières	20 518,32	Autres produits de gestions courantes	78 000,00
Charges exceptionnelles	6 954,30	Produits financiers	32,00
Dépenses imprévues	30 000,00		
Opération d'ordre	105 892,06		
<u>TOTAL FONCTIONNEMENT</u>	<u>750 581,68</u>		<u>750 581,68</u>

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Présentation par opération

DEPENSES	VOTE + REPORT	RECETTES	VOTE + REPORT
Ecole	2 984,84		
travaux de voirie	30 000,00		
achat matériel de voirie	3 000,00		
aménagement escalier cours saint louis	30 018,83	aménagement escalier cours saint louis	48 187,00
bistrot de pays - logements locatifs :		bistrot de pays - logements locatifs :	144 400,00
équipements comptoir et cuisine	43 000,00	vente terrain des Trailles	42 000,00
travaux	362 604,22	Opérations d'ordre de transfert entre section	15 893,06
réalisation du Plan Local d'Urbanisme	26 095,00	Dotations, fonds divers et réserves	212 323,00
logiciels mairie	3 000,00	Emprunts	75 000,00
achat terrain pour jardin partagé	7 000,00	Virement de la section d'exploitation	90 000,00
aménagement jardin partagé	2 500,00		
borne du canal de provence pour irrigation jardin	3 000,00		
Emprunts et dettes assimilées	40 850,00		
Participations fruitière numérique Lourmarin	1 560,00		
report du résultat N-1	72 190,17		
TOTAL	627 803,06		627 803,06

11. demande de la DETR 2016 pour travaux de voirie

Monsieur le maire rappelle le projet de fiabilisation et de modernisation du réseau d'eau cours Saint Louis, chemin de Vaunières et rue des grottes ce qui va permettre d'installer un poteau d'incendie pour la sécurisation du quartier.

La commune souhaite profiter de ces travaux pour re-calibrer la voirie cours Saint Louis. La bande de roulement va être déplacée afin d'empêcher la vitesse excessive de certains véhicules, la chicane sera réalisée en créant un terre-plein latéral permettant le stationnement de 5 véhicules en épi et d'une place pour personne à mobilité réduite.

Par ailleurs une réservation sera réalisée pour enterrer un container de collecte d'ordures ménagères.

L'ensemble de ces travaux, voirie et pose du poteau incendie est estimé à 27 407,44 € HT.
Compte tenu du montant de ces travaux il propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale « voirie et équipement communaux ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve les travaux d'aménagement du Cours Saint Louis, chemin de Vaunières et rue des grottes pour un montant de 27 407,44 € HT ainsi que le plan de financement.
- Sollicite une subvention de 35 % au titre de la Dotation Des Territoires Ruraux de 9 592,60 €.
- Autorise monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.



The image shows a handwritten signature in black ink, which is partially obscured by a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE' at the top, 'VAUGINES' at the bottom, and '84160' in the center. In the middle of the stamp, there is a small emblem or coat of arms. The signature appears to be written over the stamp.